



(https://www.valorys.com/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/erreurs_de_tri1.jpg?itok=RvKaBPP8)

Les autotests comme erreurs de tri

INFORMATION

Haro sur les masques et les autotests

Depuis le début d'année, le centre de tri de Valorys à Pluzunet réceptionne des quantités anormales de déchets liés à la crise COVID. En effet, trop régulièrement les opérateurs et opératrices de tri voient passer des masques jetables et des autotests sur les lignes de tri. Le danger est présent et les risques sont importants.

Publié le 28 février 2022



(https://www.valorys.com/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/erreurs_de_tri2.jpg?itok=JgMfOZe3)

Les masques présents sur les lignes de tri

De nouveaux déchets

En 2020, lors de la première vague du COVID-19, les agents de collecte et de traitement des déchets étaient en première ligne. Les personnels étaient sur le front malgré l'incertitude du moment.

Ainsi, depuis maintenant deux ans, de nouveaux déchets sont apparus dans nos poubelles et in fine sur les installations de traitement de Valorys. Les masques dans un premier temps puis plus récemment des autotests.

Si de nouvelles consignes de tri ont émergé en deux années, les erreurs sont encore trop nombreuses.

Malheureusement en bout de chaîne, ce sont bien les agents de centre de tri des déchets qui encourent des risques.



(https://www.valorys.com/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/erreurs_de_tri3.jpg?tok=AzOy3bar)

Les masques comme erreurs de tri fréquentes

Des risques graves

Les risques pour la santé sont élevés et la probabilité d'une contamination est réelle.

En effet, les opérateurs et opératrices doivent écarter manuellement les erreurs de tri comme les masques et les autotests. Parmi ces déchets, il est évident que certains sont contaminés et malgré les équipements de protection individuels portés par le personnel, les risques sont présents et les conséquences lourdes.

Aussi, nous souhaitons rappeler les consignes simples :



Les AUTOTESTS et les MASQUES se déposent **UNIQUEMENT** dans la
POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES.

L'implication des habitants est essentielle afin de limiter les risques pour la santé des agents.